



FÉDÉRATION
HISTOIRE
QUÉBEC

Montréal, le 14 août 2014

Monsieur Yves Bolduc
Député de Jean-Talon
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de la science
Responsable de la région de la Côte-Nord

Monsieur le Ministre,

Il y a un an jour pour jour nous communiquions avec votre prédécesseur, M^{me} Marie Malavoy, pour prendre contact et porter l'expertise de nos sociétés membres à sa connaissance. Dans un souci de continuité, les délégués réunis en plénière lors du congrès annuel de la Fédération Histoire Québec de mai dernier ont réitéré leur volonté de faire entendre leur position concernant l'enseignement de l'histoire et la sauvegarde du patrimoine scolaire bâti du Québec en adoptant deux propositions que je vous fais parvenir aujourd'hui.

Nous pensons que l'apprentissage et la connaissance de l'histoire peuvent grandement contribuer à façonner une identité collective, mais, à cet égard, il serait important de tenir aussi compte de l'histoire locale et régionale, parce que c'est à ce niveau qu'on commence à développer son identité. Il serait important que l'on songe à utiliser davantage les ressources spécialisées en histoire locale et régionale que sont les sociétés d'histoire ou associations de patrimoine et qu'on les considère comme de véritables partenaires. La Fédération compte plus de 250 sociétés membres sur tout le territoire québécois qui mettent en valeur, préservent et diffusent notre histoire collective tout en réalisant quotidiennement leur mission.

Un des mandats de la Fédération Histoire Québec est de valoriser l'histoire locale, régionale et nationale, de même que les multiples éléments du patrimoine culturel du Québec, afin d'en faciliter l'accès et la compréhension par un large public. Il nous apparaît donc essentiel que l'histoire locale et régionale soit intégrée dans le programme d'enseignement de l'histoire, et ce, dès le primaire, et pour tous les élèves du Québec. C'est une des deux propositions que nous vous acheminons aujourd'hui.

La deuxième préoccupation qui a été soulevée lors du dernier congrès est le manque de considération concernant la valeur patrimoniale des bâtiments scolaires. Loin de nous l'idée de favoriser la sauvegarde du patrimoine au détriment de la santé des enfants. Mais nous croyons que le mode de financement gouvernemental pour la restauration et la construction des écoles produit ces effets destructeurs sur le patrimoine. Avec les règles actuelles, il est plus avantageux pour les commissions scolaires de reconstruire à neuf les bâtiments qui demandent des rénovations plutôt que d'entretenir ou de restaurer leurs écoles. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport paie la quasi-totalité de la facture de construction alors que les coûts de rénovation et de restauration doivent être pris à même les budgets des commissions scolaires. Ce processus d'attribution de crédits n'a rien pour encourager les commissions scolaires à faire une gestion saine de leur parc immobilier. Nous croyons que certains édifices qui ont fait la manchette, par exemple les trois écoles de la rue Adam à Montréal, auraient pu être

restaurés, en moins de temps et à moindre coût. En ces temps de révision des programmes et de choix difficiles pour redresser les finances du Québec, ne serait-il pas temps de voir la restauration des bâtiments comme un moyen d'économiser les fonds publics et de préserver du même coup des bâtiments phares des quartiers populaires qui témoignent de la richesse de leur histoire?

Notre action ne se limite pas à soulever les problèmes sans apporter de pistes de solution. Nous travaillons présentement à des projets pour concrétiser ces propositions. En ce qui a trait à l'enseignement de l'histoire, un projet d'histoire à l'école est en chantier. Ce projet offrira l'expertise de nos sociétés membres pour combler les besoins des établissements scolaires du primaire en matière d'outils pour l'intégration de l'histoire locale et régionale au programme.

Depuis déjà plusieurs années, la Fédération réunit autour d'une même table son comité du patrimoine. Composé de douze (12) représentants provenant de sept (7) régions du Québec, ce comité rassemble des expertises diverses et intervient tant pour épauler les instances gouvernementales dans leur recherche de données ponctuelles sur le terrain, comme c'est arrivé en cours d'année, que pour soutenir les sociétés membres de la Fédération dans la défense de leur patrimoine bâti en péril. Bien que nos interventions doivent souvent être rapides et frappantes pour espérer un résultat positif, nous préférons de beaucoup travailler en amont et mettre l'expertise de notre réseau au service du patrimoine culturel du Québec.

Finalement, je joins à cette lettre les deux propositions adoptées par les délégués, la liste des délégués présents et une courte présentation de la Fédération Histoire Québec. Vous recevez également une copie du numéro du magazine *HISTOIRE QUÉBEC*, le volume 19 numéro 3, portant sur le patrimoine scolaire.

Considérez cette missive comme une invitation à partager notre expertise dans le but d'offrir à nos enfants un accès privilégié à leur histoire collective et assurer la sauvegarde du patrimoine culturel du Québec.

Recevez, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Le Président,
Fédération Histoire Québec,



Richard M. Bégin